



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

APL

Question écrite n° 49011

Texte de la question

M. Leon Aime appelle l'attention de M. le ministre delegue au logement sur la modification des bases de ressources pour l'accès a l'APL. En effet, cette mesure en vigueur depuis le 1er fevrier dernier se traduit par environ 2 milliards de francs de moins verses aux familles. Ces mesures ainsi que la fusion envisagee APL 1 et APL 2 pour les logements sociaux mettent en difficulte les accedants a la propriete et les locataires de plus en plus nombreux a saisir les fonds de solidarite pour le logement. Si la simplification des procedures d'accès a l'APL est necessaire et benefique, elle ne doit pas se faire au depens du droit au logement. Il lui demande de lui faire connaitre ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Aimé Léon](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49011

Rubrique : Logement : aides et prets

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1037